

**COMPTE RENDU
COMITÉ EXÉCUTIF
CNP MEM HQ - Paris
21 avril 2009**

Président : Sam Lambourn
Rapporteur : Patricia Comiskey

1. Mot de bienvenue

Le président Sam Lambourn souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et présente Lloyd Austin, qui remplace Kara Brydson. Mesdames et Messieurs Anton Dekker, Geert Munn, Margaret Downey Harrington et Konstantinos Kalamantis sont excusés. Le président informe qu'une délégation de la Commission, dont Fuensanta Candela et Emmanouil Papaioannou, se joindront à la réunion. Il souhaite également la bienvenue à Barbara Schoute, du CIEM. La liste complète de participants est disponible sous l'Annexe I.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en sachant qu'il faudra peut-être le modifier au cours de la réunion, les principaux représentants de la Commission risquant de ne pas être disponibles pour intervenir avant l'après-midi.

Adoption du compte rendu de la dernière réunion (8 octobre 2008)

Le compte rendu de la réunion est adopté en totalité.

2. Rapport des groupes de travail

Groupe de travail 1

Le président du Groupe de travail 1, Bertie Armstrong, présente un bref aperçu des résultats du Groupe et demande au Comité exécutif d'approuver ce qui suit :

- lettre à la Commission concernant les mesures adoptées dans la réglementation des TAC et des quotas ;
- constitution d'un groupe de discussion sur les Plans de gestion à long terme (PGLT) de l'églefin dans la zone VI (Ouest de l'Écosse) ;
- lettre concernant l'harmonisation des facteurs de conversion.

Les membres débattent de ces points et conviennent que les deux derniers doivent recevoir leur soutien. La lettre concernant l'harmonisation des facteurs de conversion peut être adressée à la Commission sans modification. Un changement mineur est suggéré pour la lettre concernant les mesures adoptées dans la réglementation des TAC et des quotas. Il est proposé d'omettre le texte suivant du troisième paragraphe : *'Whereas there was some warning in non-papers about the direction of Commission thinking'* (Bien que des documents non officiels aient dans une certaine mesure averti du sens pris par les réflexions par la Commission). Selon les membres, cela n'a pas été le cas pour la plupart des personnes impliquées et ces mesures prises par la Commission avaient un caractère extraordinaire. Il est convenu que la lettre soit adressée à la Commission avec ce changement.

Décision : Le secrétariat doit modifier la lettre concernée et envoyer les deux courriers immédiatement à la Commission.

Groupe de travail 2

Le président du Groupe de travail 2, Hugo González, présente un bref aperçu des résultats du Groupe et demande au Comité exécutif d'approuver ce qui suit :

- document sur la position du CCR-EOS concernant les rejets de la flotte de pêche de la langoustine dans la zone VII ;
- lettre sur les réglementations de la politique commerciale de l'UE ;
- orientation proposée pour le cabillaud de la mer Celtique.

Le débat porte sur certains détails du document relatif à la position du CCR-EOS concernant les rejets de la flottille de langoustine dans la zone VII, en particulier sur la suggestion de quelques ONG d'ajouter un nouveau texte. Bien que les changements soient généralement bien accueillis pour améliorer ou clarifier un point, ceux-ci introduisent dans le document de nouvelles initiatives et de nouveaux concepts que le groupe de travail n'a pas mentionnés ni débattus.

Les ONG reconnaissent que cela ne peut être accepté. A l'avenir, on tentera de garantir une représentation adéquate à la réunion afin que les idées puissent être convenablement débattues. Il est convenu que le texte soit retiré et que le document soit adressé à la Commission de l'UE.

La lettre sur les réglementations de la politique commerciale de l'UE est adoptée sans modifications. Il est toutefois convenu de l'adresser en premier lieu à l'ACFA avec copies à la Commission et au Parlement européen. Il est convenu de l'adresser à la Commission de l'UE immédiatement.

Concernant l'orientation proposée pour le cabillaud de la mer Celtique, le Comité exécutif est informé que le groupe de travail a décidé qu'il s'agissait d'une question à traiter au sein de l'Association Européenne d'Organisations de Producteurs (EAPO en anglais). Afin d'éviter de faire le travail deux fois, le CCR-EOS devrait attendre ces propositions avant de formuler une opinion.

Le président demande par conséquent à Gerard O'Flynn d'informer les membres sur les discussions ayant lieu à l'EAPO à ce sujet. Gerard informe qu'ils ont élaboré un projet de document qui dessine un futur plan pour cette pêcherie. Le document devrait être prêt à circuler dans les prochaines semaines. En résumé, les points suivants sont à analyser :

- le plan doit se concentrer sur la gestion du taux d'exploitation (mortalité) plutôt que sur la biomasse ;
- un F cible de 0,4 d'ici à 2015 est à l'étude ; il supposera une réduction de 7 % par an ;
- une nouvelle méthodologie de partenariat industrie- science et un programme d'auto-échantillonnage similaire à celui utilisé en France sont également discutés ;
- le plan devrait garantir l'absence de problèmes de rejet et devrait aussi inclure une proposition sur des mesures techniques visant l'amélioration de la sélectivité des engins de pêche ;
- ce plan s'appliquera aux zones VII et VIII ;
- l'opinion est que la capacité devrait être limitée ;
- des fermetures de zones et des fermetures spatiales devraient aussi être envisagées, notamment l'utilisation potentielle de fermetures en temps réel, mais elles devraient être surveillées pour évaluer l'efficacité.
- le manque d'analyse scientifique a été identifié comme un problème

Gerard répète qu'un document détaillé sera à la disposition des CCR dans les prochaines semaines et ajoute que comme il se trouve encore à la phase d'ébauche, il pourrait présenter des différences avec les points ci-dessus.

Le président remercie M. O'Flynn et ouvre les débats :

- Les représentants espagnols au Comité Exécutif déclarent qu'ils n'accepteront pas le point du document relatif à la limitation sur l'accès et l'effort de pêche et accès dans les zones VIIIfg pour ces navires qui ont eu l'activité et présence là au cours de la période 2000-2005, par les raisons suivantes:
 - Aux discussions préliminaires et dans l'élaboration de cette proposition, il n'a été pas considéré que certains navires espagnols ont des droits d'entrée à ces zones. Les représentants espagnols craignent que ces droits d'accès puissent être affectés par des mesures contenues dans un futur Plan de Gestion à Long Terme du cabillaud de la mer Celtique en limitant l'accès à ces navires ayant eu l'activité en 2000-2005.
 - Ils n'accepteront pas une réduction des plafonds d'effort de pêche dans VIIIfg pour leur flotte, car ils n'ont pas de quota ni ciblent ou capturent pas cette espèce. Ils rappellent que la flotte espagnole a été attribuée avec des jours de pêche en mer dans les zones VIIIfg en raison du Traité d'Accession de l'Espagne à l'UE et de la réglementation relative à l'effort de pêche actuellement en vigueur. Ils veulent maintenir leurs droits d'accès historiques et leurs possibilités de pêche dans ces zones pour d'autres espèces.
 - Le précédent infortuné de la réduction de l'effort de pêche (jours en mer) en VIa a été considéré comme une expérience très négative qu'ils ne veulent pas passer à nouveau.
 - L'application du principe de non-discrimination parmi les nationaux des Etats membres par rapport aux droits d'accès.

- Le représentant de la Commission (Fuensanta Candela) remarque que bien que le plan proposé par la Commission pour le cabillaud de la mer Celtique n'ait pas été adopté fin 2008, cela ne signifie pas que la Commission et le Conseil ont l'intention de tout recommencer. Au contraire, il est prévu de l'utiliser comme base sur laquelle travailler et porter des améliorations. Elle explique que la présidence actuelle souhaite faire progresser cette question et que le temps compte. Elle déclare également que la Commission ne cherchera pas un régime d'effort pour cette pêche dans cette zone mais qu'elle se concentrera sur des règles de contrôle de récolte. Finalement, elle annonce que la Commission serait heureuse de travailler avec ce groupe et qu'elle attend l'arrivée de propositions, mais insiste sur le fait que ces propositions doivent être développées, convenues et adressées à Commission le plus tôt possible.

Il est décidé que les membres du CCR EOS qui appartiennent à l'EAPO progressent sur ce thème et fassent participer des représentants espagnols, de la Commission et de la communauté scientifique. Un document sera produit pour être mis en circulation mi-mai entre les membres du Comité Exécutif pour commentaires, évaluation et, si agréé, adoption comme Avis du CCR EOS.

Décision : Le secrétariat doit modifier la lettre concernée et le document sur la position de CCR-EOS pour les envoyer immédiatement à la Commission. L'EAPO terminera son projet de proposition avec sa position commune d'ici la mi-mai et le Secrétariat le distribuera entre les membres du Comité Exécutif pour commentaires, évaluation et, si agréé, adoption comme Avis du CCR EOS.

Groupe de travail 3

Le président du Groupe de travail 3, Daniel Lefèvre, présente un bref aperçu des résultats du Groupe et demande au Comité exécutif d'approuver ce qui suit :

- document du groupe de travail sur la gestion des coquilles St-Jacques et orientation proposée ;
- lettre à la Commission demandant des éclaircissements sur la gestion du cabillaud de la zone VIIId ;
- lettre à la Commission concernant l'interdiction de pêcher certaines espèces de raies.

Les membres discutent de ces points, acceptent d'apporter leur soutien aux deux lettres et de les adresser à la Commission sans changements. Néanmoins, le représentant belge pressente des difficultés eu égard aux propositions du document sur la gestion des coquilles St-Jacques, en particulier sur la proposition de maintenir la taille minimale actuelle de 11 cm en la zone VIIId, ce qui pourrait avoir des conséquences pour certains bateaux du point de vue du contrôle.

Ceux qui pêchent, par exemple, en mer d'Irlande (VIIa) et dans le canal de La Manche (VIIId) au cours du même voyage auraient des problèmes avec ce changement. Il est par conséquent convenu de ne pas appuyer la lettre sur la gestion des coquilles St-Jacques et demandé de la retourner au Groupe de travail 3 pour nouvelle étude. Le président du Groupe de travail 3 fait part de sa déception mais accepte de réexaminer ce point avec son groupe.

Décision : Le secrétariat doit immédiatement envoyer les deux lettres à la Commission. Le président du GT3 réexaminera avec le groupe les propositions de gestion des coquilles St-Jacques dans les zones VIIId et e.

Groupe de travail 4

Le président du Groupe de travail 4, Lorcan O'Cinnéide, présente un bref aperçu des résultats de son groupe et, en particulier, les deux points suivants :

- réponse du CCR-EOS sur la révision du fonctionnement des CCR ;
- proposition d'atelier sur la collaboration science-industrie en mer d'Irlande.

Concernant la réponse du CCR-EOS sur la révision du fonctionnement des CCR, Lorcan observe que, suite à une consultation électronique des membres du Comité exécutif du CCR-EOS, ce dernier a déjà transmis ses observations à la Commission. La Commission a adressé une réponse en français le 16 avril, exprimant son accord avec la plupart des suggestions faites pour améliorer l'organisation et le fonctionnement des CCR. Cependant, la Commission est en désaccord avec toutes les suggestions visant à améliorer la gestion financière des CCR qui est, à l'heure actuelle, une tâche onéreuse. Cette réponse sera traduite en espagnol et en anglais et communiquée après la réunion.

Quant à l'atelier proposé, Lorcan signale que des contacts ont été pris avec des collègues en Irlande du Nord et en Irlande et qu'un membre (NFFO) a proposé d'héberger cet atelier. On espère que le CCR-EOS pourra contribuer à l'organisation. Une salle de réunion est fournie par des États membres ; par ailleurs, les principaux participants de la communauté scientifique et de l'industrie sont en cours d'identification. Cette réunion devrait se tenir en mai. Lorcan fournira plus d'informations au moment opportun.

Décision : Lorcan communiquera les dates et le lieu de la réunion au moment opportun.

3. Comptes rendus des membres sur les réunions non-CCR auxquelles ils ont participé au nom du CCR-EOS :

Les comptes rendus portent sur les réunions suivantes :

- Réunion entre CCR et groupe de travail sur les eaux profondes (WGDEEP). Compte rendu de Julien Lamothe
- Séminaire Marine Natura 2000. Compte rendu de Lorcan O'Cinnéide
- Séminaire de la CE sur les cétacés. Compte rendu de Paul Trebilcock

Les comptes rendus de toutes ces réunions sont maintenant disponibles à la section Réunions du site Internet.

4. Livre vert de la CE sur la réforme de la CFP : orientation proposée

Le président explique que le Livre vert sur la CFP n'a pas encore été publié mais demande à la Commission d'informer les membres sur la feuille de route qu'elle propose pour la réforme. Fuensanta Candela, de la Commission européenne, signale que le document de révision était prévu pour le 22 avril. Elle annonce que la Commission a lancé un processus de consultation à grande échelle et qu'elle attend les opinions avant la fin décembre. Sans entrer dans les propositions de la Commission, elle comprend que cette dernière prévoit une réforme profonde. Sur cette base, le président demande aux assistants des commentaires ou des suggestions sur la manière dont le CCR-EOS devrait traiter cette question.

Le débat est ouvert et les commentaires suivants sont faits :

- Le fait que la Commission souhaite que cette réforme apporte un changement réel est bienvenu.
- Une réunion (sous forme de groupe de discussion / entre CCR) est suggérée pour aider le CCR-EOS à se former une opinion.
- Il est proposé que le CCR-EOS analyse des questions concernant la gouvernance, les CCR et leur rôle dans la CFP.
- Il est également recommandé que les CCR se concentrent sur l'émission de propositions intéressant la base et qu'ils identifient des domaines dans lesquels la politique puisse être régionalisée.
- L'efficacité du contrôle de l'effort comme outil de gestion au niveau État membre/bateau est une question qui est soulevée. Il est suggéré qu'il s'agit d'un domaine sur lequel le CCR-EOS pourrait travailler immédiatement et les membres de la réunion conviennent qu'une démarche utile serait de rédiger des questions à poser au CSTEP concernant le rapport entre le contrôle de l'effort et F.

Décisions :

- Il est décidé que Barrie Deas analyse ce dernier point et qu'il prépare quelques questions, qui seront entérinées par le Comité exécutif via consultation électroniques, pour les poser au CSTEP.
- Il est également convenu qu'un groupe de travail horizontal soit constitué pour débattre de cette question et que la première réunion ait lieu en même temps que les prochains groupes de travail en juillet.

5. Contrôle et mise en œuvre

Le président rappelle que le CCR-EOS a présenté des observations détaillées à la Commission en mai 2008 suite à la consultation et au document non officiel, mais qu'étant donné que la réglementation proposée était assez controversée et ne tenait pas compte de bon nombre de ces points de vue, il se demande si le CCR-EOS doit préparer un autre avis pour le Conseil des ministres sur la réglementation proposée. Il demande à la Commission de fournir des informations sur l'état de la législation proposée actuellement.

Emmanouil Papaioannou, de la Commission européenne, informe que cette proposition a été publiée par la Commission en novembre 2008 après consultation des parties prenantes. Il précise que la Commission a produit ces propositions en réponse au rapport de la Cour des comptes sur l'état de la conformité dans les pêcheries de l'UE mais aussi parce que la Commission croit que le cadre normative n'est pas suffisant. Les propositions font actuellement l'objet de discussions au Parlement de l'UE et dans un groupe de travail du Conseil. La décision du Parlement sur la proposition est attendue de façon imminente. Bien qu'il soit trop tôt pour le dire, M. Papaioannou annonce que, comme est habituel pour plusieurs propositions majeures de la Commission, il pourrait y avoir de changements dans la proposition originale de la Commission (par exemple à l'article 47 sur pêche récréative). Il est prévu que la présidence tchèque mène un débat sur la proposition au Conseil de Ministres de juin.

Le président remercie M. Papaioannou et ouvre le débat. Il demande en particulier aux membres de confirmer si nous devrions fournir d'autres avis et/ou opinion sur cette proposition de réglementation.

Les assistants font les commentaires suivants :

- Les membres disent qu'ils ont déjà présenté des commentaires détaillés aux autorités de leurs États membres sur la réglementation proposée via leurs organisations de producteurs ou d'autres groupes tels que COGECA. Ils suggèrent d'envoyer ces commentaires au secrétariat du CCR-EOS pour mise en circulation.
- D'autres membres ont le sentiment qu'au lieu d'une réponse générale à la proposition, le CCR-EOS devrait cibler un ou deux éléments prioritaires et donner une opinion sur ces points spécifiques. Des exemples pris sont la marge de tolérance et l'inclusion d'encouragements pour la conformité avec les normes. Il est unanimement accepté que la proposition actuelle de réduire cette marge à 5 % est tout simplement impossible à satisfaire ou à mettre en œuvre. De nombreux exemples de l'inapplicabilité de cette règle sont fournis, en particulier pour les captures accessoires non ciblées plus petites.
- Les divergences potentielles entre cette proposition de régulation et celle des TCM sont évoquées comme point à soulever. La Commission fait observer que ce point pourrait ne plus être d'actualité puisqu'elle a l'intention de suspendre les travaux sur les TCM jusqu'à l'adoption du Traité de Lisbonne. Jusqu'à présent, il s'est avéré impossible pour la Commission de concilier le grand nombre des différents points de vue reçus.
- Une autre remarque concerne le manque d'encouragements proposés dans la législation. De manière générale, les propositions actuelles déçoivent en ce qu'elles ne récompensent pas le développement d'une culture de la conformité et n'encouragent pas l'industrie à prendre des responsabilités. Au lieu de cela, elles ont un ton et un contenu qui tiennent plutôt des ordres et du contrôle.
- Quelques membres montrent leur inquiétude sur les difficultés qui pourrait poser pour la flotte communautaire la conformité avec certaines normes contenues dans la proposition du Règlement : l'obligation de demander des autorisations de débarquement; la transmission électronique de la déclaration de débarquement en deux heures après l'achèvement du débarquement; fermetures en temps réel par les Etats membres; la perte des subventions économiques pour les Etats Membres si la Commission constate certaines infractions; le système de points de pénalité et la perte des licences.
- Hugo González propose que l'adoption du Règlement de Contrôle soit repoussé jusqu'à les conséquences et changes de la nouvelle Politique Commune de Pêche sont connus.

Décision : Les points soulevés ci-dessus sont notés et il est convenu que le président, assisté du secrétariat, rédigera un projet de réponse à distribuer entre les membres du Comité Exécutif pour approbation par moyens électroniques. Une fois agréé et formellement adopté, cette réponse sera soumise à la Commission et au Conseil des ministres de l'UE.

6. Présentation du programme de travail restant pour la 4^{ème} année

- Dates des prochaines réunions des groupes de travail et du Comité exécutif

Le secrétariat informe les membres que les dates suivantes ont été retenues :

- Groupes de travail, les 8 et 9 juillet, Paris
- Comité exécutif, le 8 septembre, Madrid
- Assemblée générale, le 28 octobre, Dublin

- Groupes de discussion proposés à convenir

Le secrétariat informe que des groupes de discussion sur les thèmes suivants ont été proposés :

- Planification de l'espace maritime: proposé par Kara Brydson, date et lieu à déterminer
Au vu des continuels développements dans ce domaine, en particulier concernant les Aires Marines Protégées, il est convenu d'appuyer ce groupe. Colin Faulkner, membre de l'exécutif écossais, offre de fournir des salles de réunion et/ou l'interprétation, si nécessaire. Son offre est acceptée avec nos remerciements.
- Gestion à long terme de l'églefin: proposé par Ian Gatt, date et lieu à déterminer
Considérant la nécessité réelle de développer un PGLT adéquat pour l'églefin dans la zone VI, ce groupe reçoit le soutien des membres. L'exécutif écossais renouvelle son offre de fournir des salles de réunion et/ou l'interprétation, si nécessaire. Son offre est de nouveau acceptée avec nos remerciements.
- Gestion du merlu: proposé par Hugo González, Víctor Badiola et Jesús Lourido, date et lieu à déterminer. Il est convenu que ce groupe doit être formé pour débattre de la proposition de réglementation présentée en mars sur un PGLT du merlu du Nord. La Commission en fait une brève présentation et annonce son intention de faire adopter la nouvelle proposition par le Conseil d'ici à octobre/novembre cette année. Elle accueillera volontiers la possibilité d'avoir une réunion à ce sujet avec le CCR-EOS dans les plus brefs délais. Hugo González informe que le gouvernement régional de Galice pourrait aider le CCR-EOS en accueillant cette réunion en mai. Il suggérera des dates dès que possible.

Décision : Il est convenu que ces réunions aient lieu et que le secrétariat collaborera avec les intéressés et les agences de soutien pour les organiser.

- Demande de collaboration du CCR-EOA au projet Interreg sur un PGLT du merlu

Le secrétariat informe que le CCR-EOA a contacté le CCR-EOS pour lui présenter un projet INTERREG qui était en cours de préparation sur la GLT de différents stocks. Le CCR-EOS a été invité à participer aux débats sur le merlu pour apporter son soutien. Le CCR-EOS a donné son accord de principe pour appuyer ce projet. M. Papaioannou remarque que le dit projet a été présenté ce jour à la Commission et qu'on en attendait l'évaluation et l'approbation.

- Mise à jour sur les progrès du programme de travail de la Commission

Emmanouil Papaioannou, de la Commission européenne, fait le point sur le nouveau programme de travail de la Commission. Le programme de travail le plus à jour est disponible sur le site Internet du CCR-EOS. Une conférence sur la politique maritime qui aura lieu du 18 au 20 mai est toutefois mentionnée, car elle comprendra un important atelier sur la réforme de la CFP.

- Mise à jour sur d'autres propositions de réunions avec le CIEM et/ou la Commission

Ce point est traité avec le point 7 de l'ordre du jour.

7. Discussion sur les apports scientifiques aux réunions des CCR et orientation proposée

Barbara Schoute, du CIEM, résume les procédés accordés entre le CIEM, la Commission et les CCR sur les apports scientifiques adéquats et le soutien aux réunions des CCR. Elle informe également les membres d'un certain nombre de réunions à venir au CIEM, auxquelles les CCR sont invités à participer en tant que membres (aux ateliers « benchmarking » sur points de référence), observateurs (dans la procédure de évaluation / préparation de l'avis) ou autres. Des invitations seront envoyées aux CCR pour ces réunions pertinentes pour ses membres. La présentation et les détails des réunions seront annoncés sur le site Internet du CCR-EOS par le secrétariat.

Décision : Le CCR-EOS a demandé au secrétariat du CIEM de lui procurer le compte rendu définitif du séminaire ayant eu lieu en janvier à Copenhague sur le Plans de Gestion à Long Terme¹, ainsi que ceux des ateliers sur les points de référence auxquels le CCR-EOS a participé². Le CIEM a informé au Secrétariat du CCR EOS que tous les participants des réunions devraient recevoir les liens aux rapports du groupe une fois qu'ils étaient complétés.

8. Gestion des groupes de travail

En raison des contraintes de temps, il est convenu de reporter ce point à la prochaine réunion du Comité exécutif.

9. Questions administratives

- Budget

Le secrétariat informe les membres que, conformément à l'estimation faite au milieu de l'exercice et aux projections réalisées pour les comptes de l'année en cours (4^{ème} année), les recettes et les dépenses sont sur la bonne voie. Une légère modification sera peut-être nécessaire dû à des coûts imprévus en frais généraux.

Le secrétariat informe également les membres que la Commission a présenté sa proposition initiale de versement final de subvention dans le cadre de la convention de subvention de l'an dernier (3^{ème} année). Malheureusement, dû à des nouvelles directives pour la mise en application des règles de gestion financière, la Commission n'acceptera de payer que 13 000 € sur les 50 000 € attendus. Le CCR-EOS aura donc un déficit de 37 000 euros. Le secrétariat et le président informent les membres qu'il y a eu des pourparlers avec le personnel concerné de la Commission pour tenter de faire appel à cette décision. Malheureusement, ces responsables ne peuvent changer son position à cette étape. Le président propose par conséquent de porter cette affaire devant le Commissaire. Finalement, il est suggéré la possibilité de demander le paiement préalable des contributions des membres pour l'année financière 5 du CCR EOS (Octobre 2009-Septembre 2010).

Décision : Il est décidé que le président écrive au Commissaire et au Directeur général de DG MARE pour faire appel à cette décision. La présentation du rapport sur les comptes sera mise à la disposition des membres. Il est convenu que le Secrétariat distribuera un courrier électronique demandant aux membres leur opinion sur la possibilité de demander le paiement préalable des contributions pour l'année financière 5.

- Remboursement

Le secrétariat informe les membres que plusieurs petits changements ont été proposés afin d'améliorer l'efficacité du procédé de remboursement. En bref, les changements suivants sont proposés :

- ne plus exiger les cartes d'embarquement ;
- avoir un délai maximum de présentation des demandes de remboursement (un mois après une réunion).

¹ Ce rapport est disponible sur le site web du CIEM (en anglais):

<http://www.ices.dk/reports/ACOM/2009/WKOMSE/WKOMSE09.pdf>

² Rapport sur l'atelier de compilation et "benchmark" de données pour Poissons Ronds (WKROUND) - Copenhague, 16-23 Janvier 2009 (en anglais) :

http://www.ices.dk/reports/ACOM/2009/WKROUND/wkround_2009.pdf

Rapport sur l'atelier de compilation et "benchmark" de données pour Poissons Plats (WKFLAT) - Copenhague, 6-13 Février 2009 (en anglais):

http://www.ices.dk/reports/ACOM/2009/WKFLAT/wkflat_2009.pdf

Décision: Sur le principe, ces changements sont acceptés mais il est convenu que le secrétariat les communique aux membres en général avant de les mettre en œuvre.

- Représentation supplémentaire à l'ACCP

Le représentant du CCR-EOS auprès de l'ACCP est Jacques Pichon, mais depuis que l'agence a transféré son siège permanent à Vigo, M. Pichon a parfois eu des difficultés pour se rendre aux réunions. Il est donc convenu que M. Hugo González soit nommé deuxième représentant du CCR-EOS.

- Présentation du forum du site Internet

Le secrétariat présente le forum aux membres. Il annonce que l'intention est de permettre des communications ouvertes et transparentes entre les membres sur différents thèmes, au lieu de passer par le secrétariat. Il insiste sur le fait que la privacité et la confidentialité seront garanties puisque le secrétariat sera le seul administrateur du forum. Le forum sera protégé par mot de passe et l'accès restreint par des niveaux de permission en fonction du type d'affiliation.

Le secrétariat prévoit que, après une période d'essai, d'ici novembre 2009 les membres du CCR-EOS pourront parler de toute la correspondance sur les opinions et les recommandations via le forum. Actuellement, le secrétariat est à la dernière phase d'essais et le forum est maintenant prêt pour que les membres s'y connectent. Le secrétariat fournira par courrier électronique des instructions détaillées et un guide de l'utilisateur du forum.

- Stratégie de communication : prolongement de validité et formation d'un conseil de révision

Le secrétariat informe que la stratégie de communication adoptée en novembre 2007 doit être révisée pour mise à jour et qu'un conseil d'au moins 3 représentants qui contribueront à la production de communiqués de presse, feront des déclarations ou parleront aux médias au nom du CCR-EOS doit être constitué.

Décision: Le secrétariat adressera un courrier électronique dans les semaines qui viennent pour demander l'approbation du prolongement de la stratégie de communication ainsi que pour demander aux membres intéressés de se porter candidat au conseil de révision.

10. Questions diverses. Clôture de la réunion

Aucune autre question n'étant soulevée au point Questions diverses, le président remercie les assistants, la Commission, le CIEM, le secrétariat et les interprètes et clôt la réunion à 17h15.

-----FIN DE LA REUNION-----

ANNEXE I. LISTE DE PARTICIPANTS

REUNION COMITE EXECUTIF - PARIS 21 AVRIL 2009, 10AM-5PM			
Prénom/s	Nom/s	Organisation	Status (en anglais)
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Ex.Com. Member - WG1 Chairman
Lloyd	Austin	RSPB Scotland	Ex Com. Member (replacing Kara Brydson)
Víctor	Badiola	Organización de Productores de Pesca de Ondarroa	Ex.Com. Member
Iwan	Ball	WWF-UK	Ex. Com. Member
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale	Ex.Com. Member
Fuensanta	Candela	DG MARE	European Commission
Patricia	Comiskey	NWWRAC Secretariat	NWWRAC Secretariat
Luc	Corbisier	Stichting voor Duurzame Visserij Ontwikkeling	Ex.Com. Member
John	Crudden	European Anglers Association	Ex.Com. Member
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations	Ex.Com. Member
Colin	Faulkner	Scottish Government - UK	Member State representative
Marc	Ghiglia	UAPF	Observer
Hugo	González García	ARVI-ANASOL	Ex.Com. Member - WG2 Chairman
Sam	Lambourn	NWWRAC Chairman	Ex. Com Member - NWWRAC Chairman
Julien	Lamothe	FROM Bretagne	Observer
André	LeBerre	CRPMEM Bretagne	NWWRAC President
Daniel	Lefèvre	CRPBN	Observer - WG3 Chairman
Delphine	Leguerrier	MAP - DPMA - BAEI	Member State representative
Eduardo	Míguez López	European Port and Auctions	Ex.Com. Member
Viktoria	Nikolaou	DG MARE	European Commission

Conor	Nolan	BIM	Observer
Lorcan	O'Cinnéide	IFPO	Observer - WG4 Chairman
Sean	O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation (KFO)	Ex.Com. Member
Gerard	O'Flynn	Irish South & West FPO	Ex. Com. Member
Emmanouil	Papaioannou	DG MARE	European Commission
Jacques	Pichon	Association Nationale des Organisation des Producteurs (ANOP)	Ex.Com. Member
Brendan	Price	Irish Seal Sanctuary	Ex. Com. Member
Alexandre	Rodríguez	NWWRAC Secretariat	NWWRAC Secretariat
Barbara	Schoute	ICES	Scientific Observer
Stéphanie	Tachaires	CNPMEM	Ex. Com. Member (replacing A. Gueguen)
Valérie	Tankink	European Commission	European Commission
Paul	Trebilcock	CORNISH FPO	Observer